

**Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC SUD OUEST CIC BERGERAC 3 RUE DE LA RESISTANCE 24100 BERGERAC déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M Arnaud AVERSENG, représentant de la société A2M CAPITAL S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 12 AVENUE DE LIEGE LA VARENNE ST HILAIRE 94210 ST MAUR DES FOSSES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

AVERSENG Arnaud

Nombre d'actions : 1 000

Somme versée : 1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 02 décembre 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST141

lu et approuvé

CIC Sud Ouest
Corinne GIMENEZ
Directrice d'agence
3, rue de la Résistance
24100 BERGERAC
Tél 05 53 23 78 16